

BILAN FONCTION PUBLIQUE

BILAN SPECIFIQUE POUR ACCOMPAGNER L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE L'UNE DES 3 FONCTIONS PUBLIQUES

MODALITES D'INSCRIPTION

La relation humaine est au cœur de nos accompagnements.

Ainsi, à l'issue de votre inscription, nous vous proposons un premier entretien gratuit afin de rencontrer le (la) consultant(e) qui vous accompagnera tout au long de votre bilan de compétences.

Ce rendez-vous permettra de personnaliser votre accompagnement, et c'est aussi au cours de celui-ci que vous pourrez conjointement établir le calendrier de vos rendez-vous.

VOTRE SITUATION

- Vous êtes titulaire ou stagiaire de la fonction publique et vous vous questionnez sur votre avenir professionnel.
- Vous êtes en disponibilité de la fonction publique et souhaitez envisager une reprise d'activité.
- Vous souhaitez envisager une évolution professionnelle, en interne ou en externe.
- Vous souhaitez réaliser un bilan de votre carrière et réfléchir à son évolution.

OBJECTIFS

L'objectif de ce bilan est de définir un projet professionnel et/ou un projet de formation concret, réaliste et réalisable. Il doit permettre d'envisager une mobilité professionnelle : reconversion, évolution, création d'activité....

Il peut ainsi permettre de :

- Préparer une reconversion professionnelle en interne ou en externe.
- Explorer les possibilités de mobilité interne.
- Valoriser ses compétences personnelles et professionnelles.
- Préparer une validation des acquis (VAE).
- Consolider son employabilité.
- Prévenir l'épuisement professionnel et trouver de nouvelles sources de motivation.

CONTENU

Ce bilan de compétences, d'une durée de 24 heures réparties sur 2 à 3 mois, se déroulera en 3 phases : préliminaire, investigation et conclusion. Il a pour objectif de permettre à tout agent de la fonction publique d'envisager une mobilité professionnelle adaptée à ses compétences et à ses choix.

Il prévoit notamment :

- Un bilan personnel avec des tests psychotechniques.
- Une identification des centres d'intérêts professionnels et personnels.
- Une exploration des métiers et des possibilités de mobilité interne à l'établissement employeur et à l'ensemble des fonctions publiques.
- Une analyse des compétences transférables.
- La réalisation d'enquêtes métiers et d'immersions en entreprise si possible.
- Une rencontre avec un autre professionnel du centre de bilan : analyse du projet en regard croisé.
- L'exploration de l'offre de formation et des dispositifs de financement
- L'élaboration d'un plan d'action.
- Un rdv de suivi à 6 mois afin d'ajuster, le cas échéant, le plan d'action.

DUREE : 24 heures dont 16 heures minimum en individuel

PRIX : 1750€